



Département : Aisne
Arrondissement : Soissons
Canton : Villers-Cotterêts

MAIRIE DE VIVIERES
4, rue de l'Escadron de Gironde
02600 VIVIERES
Tel Fax : 03 23 72 71 04
vivieres2@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 novembre 2017

Etaient présents : Mmes Margarida FOIX, Christelle MELIN, Marc-Antoine PHILIPPE, Rémi VANLERBERGHE, Francis HONORE, Christophe CREPIN, Christophe STANLEY

Représenté :-

Absents excusés : Mr, Sébastien DAUM, André POMMIER,

Secrétaire de séance : Rémi VANLERBERGHE

En préambule au conseil municipal, Madame Carine Gourlay nous a présenté l'organisation et les services du Réseau d'Assistantes Maternelles qui seront opérationnels au sein de la CCRV à partir du 1^{er} janvier 2018.

1 - COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 octobre 2017:

La lecture du compte-rendu est reportée au prochain conseil municipal.

2 - AJOUTS A L'ORDRE DU JOUR :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte les ajouts à l'ordre du jour suivants :

- Détermination du montant de la caution pour l'association de QI Gong,
- Changement de nom de la plateforme iXBus pour les échanges dématérialisés,

3 - ADHESION AU DISPOSITIF AISNE PARTENARIAT VOIRIE :

Le dispositif « Fonds Départemental de Solidarité » arrivant à son terme le 31/12/2017, le Conseil Départemental a décidé de renouveler le dispositif suivant une formule voisine.

La cotisation annuelle de Vivières serait de 1 702,48 euros et le taux de subvention serait de 65 % pour les travaux de voirie pour la période 2018 à 2025.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide d'adhérer à Aisne Partenariat Voirie pour la période 2018 - 2015.

4 - PROPOSITIONS DE FONDS DE CONCOURS

Après échanges, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, retient l'acquisition d'une tondeuse autoportée comme projet et une demande sera formulée à la CCRV.

Montant du projet 10 800 euros HT

Montant du Fond de Concours attendu : 4000 euros.

5 - MISSION ARCHIVES:

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, approuve la proposition financière du Centre de Gestion 02 relative à la mission « archivage » d'une durée de 8 jours au prix de 200 euros/jours.

6. - CAUTION PRET SALLE DU FOYER :

La salle du foyer est mise à disposition gracieusement à l'association de QI Gong du village.

Pour rappel, les séances ont lieu tous les mardis de 18h30 à 19h30.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après avoir délibéré décide d'une caution de 150 euros.

7 - CHANGEMENT DE NOM DE LA PLATEFORME IXBUS:

La plateforme iXBus évolue avec les nouveaux protocoles ACTES et se nommera prochainement iXChange.

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents moins un, acte ce changement.

8 - SUJET DU TROISIEME JEUDI DE NOVEMBRE :

A l'unanimité, les membres du conseil municipal s'acquittent de cette tradition avec la modération de rigueur.

9 - QUESTIONS et POINTS DIVERS :

- Néant,

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h45.

Le Maire,
Christophe STANLEY.